

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE
D'URGENCE N° 07729/AONO/PU/CAA/
CIPM/2023 DU 15.06.2023
RELATIF À LA FOURNITURE DU
MATÉRIEL INFORMATIQUE À LA
CAISSE AUTONOME
D'AMORTISSEMENT**

Le Directeur General de la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA) lance pour le compte de son organisme, un Appel d'Offres National Ouvert, en PROCÉDURE d'urgence, pour la fourniture du matériel informatique à la CAA.

**CAMTEL: AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT N°
009/AONO/DG/CIPM/CAMTEL/2020
DU 20/10/2020 POUR
L'ACQUISITION DE NOUVELLES**

LICENCES FORTINET (EQUIPEMENTS DE SECURITE ET SUPERVISION)

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le Directeur Général de CAMTEL, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'offres pour l'acquisition de nouvelles licences FORTINET (équipements de sécurité et supervision).

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent marché comprennent : la fourniture et le paramétrage des équipements de sécurité ainsi qu'une assistance technique.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 150 000 000 (Cent cinquante millions) francs CFA.

4. Délai de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est de deux (02) mois maximum à compter de la date de notification du marché.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de renommée nationale spécialisé dans le domaine.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget de la CAMTEL de l'exercice 2020 sur la ligne d'imputation budgétaire N°P1A5_DRIMS_23430.

7. Consultation du dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables de 7h30 à 15h30 à la Direction des Achats et du Patrimoine, Sous-Direction des Achats sise au 6ème étage, porte 602 de l'immeuble siège de la CAMTEL, Tél. (237) 222-23-40-65, 222-23-70-53 ; Fax : (237) 222-23-03-03 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Achats et du Patrimoine, Sous-Direction des Achats sise au 6ème étage, porte 602 de l'immeuble siège de la CAMTEL, Tél. (237) 222-23-40-65, 222-23-70-53 ; Fax : (237) 222-23-03-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de Cent quinze mille (115 000) francs CFA, représentant les frais d'achat du dossier versés dans un des comptes d'affectation spéciale (CAS) ARMP à la BICEC. Toute offre devra comprendre ce reçu de versement.

Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront dans tous les cas se faire enregistrer en laissant leurs adresses complètes (boîte postale, numéro de téléphone, adresse e-mail').

9. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un (1) original et six (06) copies, respectivement marqués comme tels, devra parvenir à la Direction des Achats et du Patrimoine, Sous-Direction des Achats sise à la porte 602 du siège CAMTEL ou être déposées contre récépissé à l'adresse sus indiquée, au plus tard le 06/11/2020 à 13h heure locale.

Les enveloppes contenant les offres doivent être fermées. Elles seront placées à l'intérieur d'un pli extérieur hermétiquement fermé portant impérativement la seule et unique mention suivante :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°009/AONO/DG/CIPM/CAMTEL/2020 DU 20/10/2020

POUR L'ACQUISITION DE NOUVELLES LICENCES FORTINET (EQUIPEMENTS

DE SECURITE ET SUPERVISION)

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque ou organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances dont la liste figure dans la pièce 11 du Dossier d'Appel d'Offres, d'un montant de Trois millions (3.000.000) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

11. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises, doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, elles doivent datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entrainera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps le 06/11/2020 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés mise en place par le Conseil d'Administration.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier dont elle a la charge. A ce titre, ils devront se présenter à la porte 602, sise au 6ème étage de l'immeuble Siège CAMTEL.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera selon les critères éliminatoires et essentiels ci-après ;

critères éliminatoires.

- a) dossier administratif incomplet ou au moins une pièce non-conforme ;
- b) dossier financier incomplet ou omission d'un prix quantifié dans l'offre ;
- c) non-respect de 17 critères essentiels ;
- d) non-conformité du modèle de soumission ;
- e) la conformité des équipements et licences;
- f) présence de fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- g).l'absence d'un agrément ;
- h).refus du soumissionnaire d'accepter les corrections des erreurs de son offre financière.

Critères essentiels

- a) présentation générale de l'offre
 - b) références en prestations similaires d'au moins 05 ans :
 - c) spécifications techniques et fonctionnelles majeures des équipements ;
 - d) chiffres d'affaires ou capacité financière délivrée par une banque agréée ou par un organisme financier ;
 - e) garantie des fournitures ;
 - f) preuves d'acceptation des conditions du marché
 - g) délai d'exécution inférieur ou égal à celui requis ;
 - h) la capacité financière ;
 - i) le service après-vente.
 - j) absence de la déclaration sur l'honneur de non-abandon de marché au cours des trois dernières années et de non-inscription sur la liste des entreprises défaillantes.
- Les détails de l'évaluation sont contenus dans le RPA0 sous forme de grille d'analyse des offres.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire le « moins-disant » si son offre est conforme aux exigences techniques, financières et administratives requises et reprises dans le

règlement de l'Appel d'Offres.

15. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres durant 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Achats et du patrimoine, sous-direction des Achats, porte 602 du 6ème étage de l'immeuble siège.

YAOUNDE le 20 Octobre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

YAH EPSE ACHIDI JUDITH

[Télécharger le DAO](#)

AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/MINCOMMERCE/CIPM/202 0 DU 06 AVR 2020 RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE AU PROFIT DU MINISTERE DU COMMERCE.

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Vu le procès-verbal de la réunion en date du 25 MARS 2020 de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du MINCOMMERCE, Le Ministre du Commerce lance, pour le compte du Gouvernement de la République du Cameroun, un Avis de Consultation pour une Demande de Cotation relative à l'acquisition du matériel informatique.

2. Consistance des prestation

La prestation, objet du présent Avis de Consultation pour une Demande de Cotation, consiste en la fourniture au Ministère du Commerce de trois (03) ordinateurs complets.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet est de dix millions (10 000 000) de francs CFA TTC.

4. Délai de livraison

Le délai d'exécution est de quarante-cinq (45) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage des prestations.

5. Participation et origine

La participation à cette Consultation est ouverte, à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais installées sur le territoire national et ayant une expérience avérée dans la fourniture de ce type de prestation.

6. Financement

La fourniture objet de la présente Demande de Cotation est financée par le Budget d'Investissement Public (BIP) du MINCOMMERCE au titre de l'exercice 2020, imputation : 54 21 370002 2276.

7. Consultation du dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, au Ministère du Commerce, Services des Marchés Publics, 1er étage, porte 102, téléphone : 222 22 69 68.

8. Acquisition du dossier

Le présent dossier de consultation peut être obtenu dès publication du présent avis par voie de presse écrite ou par voie d'affichage, ou sur le site web de l'ARMP, sur COLEPS du MINMAP, dans les locaux du Ministère du Commerce, Service des Marchés Publics, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de quinze mille (10 000) FCFA payable au Trésor Public et représentant les frais d'achat du dossier.

9. Remise des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies, marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être déposées contre récépissé au Ministère du Commerce, Service des Marchés Publics, 1er étage, porte 102, au plus tard le 06 MAI 2020 à 13h30 précises heure locale, portant les mentions suivantes :

AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION
N°002/DC/MINCOMMERCE/CIPM/2020 DU 06 AVR 2020 RELATIVE A
L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE AU PROFIT DU MINISTERE
DU COMMERCE.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

10. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou par un organisme financier agréé par le Ministère en charge des Finances, d'un montant équivalent à deux pourcent (2%) de l'enveloppe prévisionnelle, soit une somme de deux cent mille (200 000) francs CFA.

La validité de cette caution est de cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

11. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, le 06 MAI 2020 à 14h30 précises, heure locale, dans la Salle de Conférences du Ministère du Commerce par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés auprès du MINCOMMERCE siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier de Demande de Cotation sera déclarée irrecevable.

12. Critères d'évaluation

***. Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires sont les suivants :

Dossier administratif ou financier incomplet ou non conforme ;

Absence de la caution de soumission ;

Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;

Absence de déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP ;

Omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires ;

Absence de sous détail d'un prix unitaire quantifié et/ou de la décomposition d'un prix forfaitaire ;

Non satisfaction du Maître d'Ouvrage par rapport à une prestation antérieure du soumissionnaire ;

Offre n'ayant pas satisfait à au moins 70% de l'ensemble des critères essentiels ;

Absence d'un certificat d'origine et de garantie du fournisseur ou du concessionnaire *. Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées suivant le système de notation binaire et suivant les critères essentiels détaillés dans la grille d'évaluation. Ces critères essentiels portent sur les éléments ci-après :

Présentation de l'offre (ordre des pièces, lisibilité, reliure, clarté) ;
Délai de livraison ;
Expérience et références du soumissionnaire (copies des contrats, des PV de réception pour des marchés de même nature);
Caractéristiques techniques des fournitures proposées ;
Service après-vente ;
Attestation de solvabilité bancaire, supérieure ou égale à cinq millions (5 000 000) FCFA délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère en charge des Finances ;
Seules les offres ayant obtenu, à l'issue de l'évaluation technique, une note supérieure ou égale à 70 % des critères essentiels seront retenues pour la suite de la procédure.

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui aura satisfait à tous les critères éliminatoires, dont l'offre technique aura été jugée satisfaisante c'est-à-dire répondant à au moins 70% des critères essentiels et dont l'offre financière aura été évaluée la moins-disante.

14. Durée de validité des offres

Le soumissionnaire reste engagé par ses offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date de dépôt des offres.

15. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires relatif au présent Avis de Consultation peuvent être obtenus, aux heures ouvrables, au Ministère du Commerce, Services des Marchés Publics, 1er étage, porte 102, Tél. 222.22.69.68.

YAOUNDE le 06 Avril 2020
Le MINISTRE
MBARGA ATANGANA Luc Magloire

type_publication=DC&id_publication=4509" target="blank"
style="soft" background="#1f8ac9" color="#ffffff" icon="icon:
undo" icon_color="#ffffff" text_shadow="2px 2px 2px
#000000"]Télécharger le DA0[/su_button]